

Motion du 6 novembre 2007 de Mmes Vera Figurek, Florence Kraft-Babel, Laetitia Guinand, Salika Wenger, Anne Carron-Cescato, Véronique Paris, Maria Pérez, MM. Thierry Piguet, Jacques Hämmerli et Jean-Charles Lathion: «Pour que le projet BAC ne soit pas un champ de ruines sur l'art contemporain».

(renvoyée à la commission des arts et de la culture par le Conseil municipal lors de la séance du 6 novembre 2007)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que depuis plusieurs mois la commission des arts et de la culture demande des explications sur BAC+3 (Bâtiment d'art contemporain) sans recevoir de réponses satisfaisantes;
- que, lors d'une réunion du 3 juillet, le magistrat a renoncé à BAC+3 sans concertation avec les acteurs culturels concernés;
- que cette décision crée une instabilité notable dans le fonctionnement des institutions censées intégrer cette structure;
- que deux et peut-être trois de ces institutions refusent la fusion au sein d'une seule entité, voulant ainsi garder la spécificité artistique qui est la leur;
- que les nouvelles décisions pourraient avoir un impact sur le budget qu'il est difficile de chiffrer sans de plus amples explications;
- que les collaborateurs n'ont pas encore une vision exacte de leur statut professionnel au sein de BAC;
- que les travaux concernant l'enveloppe thermique ne sont pas encore planifiés;
- que, après l'audition de représentants du Centre de la photographie, Genève et du Centre d'édition contemporaine, la situation du BAC paraît pour le moins opaque à la commission,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- suspendre toute décision impliquant la fusion du Centre d'art contemporain, du Centre de la photographie, Genève, du Centre d'édition contemporaine et du Centre pour l'image contemporaine;
- effectuer un bilan clair de la situation et à en faire part à la commission des arts et de la culture;
- réenvisager sérieusement la création d'une structure fédérative en accord avec les intéressés.